Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260605-20260032-DE

Mairie de **TREZILIDE**
29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux vingt-six
Le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, maire

Date de convocation : 28 mai 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Benoit BELLANGER Alméno MARTINS, Karine LE ROUX, Alexia LEQUEUX, Florent LANCHEC, Manon SAILLOUR-DILER

Absents excusés : Madame Christine LE DOUARAIN (pouvoir à Yves-Marie GILET), Monsieur Julien CREACH
Madame Alexia LEQUEUX a été élue secrétaire.

OBJET

Subventions 2026 aux associations

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la commission « associations – subventions » s'est réunie le 1er juin dernier afin de fixer les modalités d'attribution des subventions. Madame Sylviane Blouet, adjointe au Maire présente les différents critères retenus pour l'attribution des subventions. Voici les propositions de la commission :

SUBVENTIONS 2026

ASSOCIATIONS	MONTANTS
COMITE DES FETES DE TREZILIDE	250,00 €
SOCIETE DE CHASSE	250,00 €
FAMILLES RURALES PLOUZEVEDE/SAINT-VOUGAY-TREZILIDE	4029.99 €
ASSOCIATION MINIS POUSSENT	150,00 €
ASSOCIATION AAPPMA	40.00 €
LES COQUELICOTS	40,00 €
CELINE ET STEPHANE LEUCEMIE ESPOIR	41.00 €
CROIX ROUGE LANDERNEAU	41.00 €
RESTOS DU COEUR	41.00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU FINISTERE	41.00 €
PREVENTION ROUTIERE	41.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	41.00 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	41.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100,00 €
BIBLIOTHEQUE "AU PLAISIR DE LIRE" PLOUZEVEDE	200,00 €
APE NOËL SUBVENTION	207.00€

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260605-20260032-DE

FRANCE ALZHEIMER	41.00 €
ECOLE DES SPORTS	30.00 €
ECOLE SAINTE THERESE	630.00 €
CLUB DE GYM PLOUZEVEDE	60.00 €
GST LANDIVISIAU	60.00 €
ECOLE NOTRE DAME LAMBADER PLOUVORN	312.00 €
CLUB LOISIRS DU HAM PLOUZEVEDE	45.00 €
ASSOCIATION LES RIBINS PLOUZEVEDE	150.00 €
IFAC BREST	10.00 €
LANDIVISIENNE CYCLISTE	30.00 €
TOTAL	**6911.99 €**

Monsieur Yves-Marie GILET et Madame Manon SAILLOUR-DILER, membres du Comité des Fêtes de Trézilidé et Madame Sylviane BLOUET, trésorière du Comité des Fêtes n'ont pas participé au vote de la subvention « Comité des Fêtes de Trézilidé »

Madame Sylviane BLOUET membre de l'association « Minis-Poussent » n'a pas participé au vote de la subvention de l'association « Minis-Poussent ».

Monsieur Yves-Marie GILET et Monsieur Eric BERTHEVAS, membres de l'association des Ribins n'ont pas participé au vote de la subvention de l'association « Les Ribins de Plouzévédé ».

Le conseil municipal autorise le versement de ces subventions.

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Maire,

MAIRIE DE TREZILIDE 29 (Finistère)

Yves-Marie GILET